



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 27 FEVRIER 2023

AVIS  
N° 2023-02-AVI-169

OBJET :  
**AFFAIRES  
GÉNÉRALES –  
ADHESION DE LA  
COMMUNE DE  
CHAMBOURCY AU  
SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
HANDI-VAL-DE-SEINE**

RAPPORTEUR :  
**M. FABIEN TANTI**

CONSEILLERS EN  
EXERCICE : 33

PRESENTS/REPRÉSENTÉS :  
33

NOMBRE DE VOTANTS :  
33

**Le 27 février 2023 à 19h00**, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 20 février 2023  
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

**PRÉSENTS :**

Monsieur Cédric AOUN, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Marc FONTAINE, Madame Françoise POIRRIER, Madame Valérie LENORMAND, Madame Amandine BENOIST, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Fernando MENDES, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Gil GOMES, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Line WENZEL, Madame Elisabeth RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Madame Souad BENDJEDDOU, Madame Frédérique MAHER, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Jonas MAURY, Madame Melody SENAT,

**ONT DONNÉ POUVOIR :**

Madame Valérie LEFUEL-DUVAL à Madame Catherine EVANO,  
Monsieur Pascal GILLES à Monsieur Gilles GAILLARD,  
Monsieur Julien SAUVE à Monsieur Cédric AOUN,  
Monsieur Hakan KARACIGER à Monsieur Philippe DA-RIN,  
Madame Fabienne TANTI à Monsieur Fabien TANTI,  
Monsieur Christophe MARGAT à Madame Françoise POIRRIER,  
Madame Paméla BUQUET MAIRE à Monsieur Fernando MENDES,  
Madame Anne LAPORTE à Madame Sophie KERIGNARD,  
Monsieur Hassan AHSSAKOU à Madame Souad BENDJEDDOU,

**EXCUSÉ(S) :**

...

**ABSENT(S) :**

...



OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES – ADHÉSION DE LA COMMUNE DE CHAMBOURCY AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL HANDI-VAL-DE-SEINE

VU le Code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L. 2121-29,

VU les statuts du Syndicat intercommunal Handi-Val-de-Seine,

VU l'avis rendu par la Commission aménagement, travaux, sécurité, cadre de vie et développement durable dans sa séance du 20 février 2023,

VU la demande d'adhésion de la Commune de Chambourcy,

VU l'avis favorable émis par le Comité du Syndicat dans sa séance du 21 décembre 2022,

**CONSIDÉRANT** que la Commune de Triel-sur-Seine est membre du Syndicat intercommunal Handi-Val-de-Seine,

**CONSIDÉRANT** que le Comité du Syndicat intercommunal Handi-Val-de-Seine a émis un avis favorable à l'adhésion de la Commune de Chambourcy dans sa séance du 21 décembre 2022,

**CONSIDÉRANT** qu'il appartient aux communes membres d'émettre à leur tour un avis sur cette demande d'adhésion dans les trois mois suivant cette séance,

Le Conseil municipal, après avoir examiné le dossier, puis entendu le rapporteur en ses explications et en avoir délibéré **à l'unanimité**,

#### DÉCIDE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : D'ÉMETTRE** un avis favorable à l'adhésion de la Commune de Chambourcy au Syndicat intercommunal Handi-Val-de-Seine.

**ARTICLE 2 : CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre cet avis au Syndicat intercommunal Handi-Val-de-Seine.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,  
Pour extrait conforme.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Cédric AOUN

Mme Françoise POIRRIER

